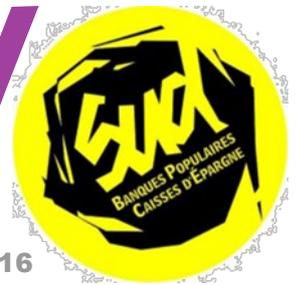


# Vent de Sud



19/01/2016

## NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE 2016



La NAO Nationale vient de s'achever par la signature de 4 organisations syndicales.

Localement, vous avez pu lire les communications de 2 de ces syndicats qui se sont félicités de ces signatures, avec des arguments certes différents, mais qui aboutissent au final à se satisfaire (se contenter aux yeux de **Sud-Solidaires**) d'une augmentation des salaires de 0,60% !

Vos élus **Sud-Solidaires**, sont restés « estomaqués » devant ces déclarations !

Nous allons tout simplement chiffrer au travers d'un exemple concret - un salarié Gestionnaire de clientèle qui perçoit 28 000 € et a un enfant à charge - ce que représente cette augmentation :

- ⇒ En brut annuel et sur une année pleine, l'augmentation de 0,6% représente : 168 €
- ⇒ En brut mensuel, cette augmentation représente 12,92 €
- ⇒ En net mensuel tenant compte de certaines évolutions des charges sociale (notamment CGP), de la révision du plafond sécurité sociale et, d'en déplace au SU-UNSA, de l'augmentation automatique de la cotisation mutuelle, cette augmentation se résume à 5,79 € soit la modique somme de 19,30 centimes par jour !

Le signe d'une « reprise du dialogue social » (CGC), d'un « dialogue social en reconstruction » (SU-UNSA) ? Non, le résultat d'un odieux chantage patronal et du mépris vis-à-vis des salariés !

Pour **Sud-Solidaires**, le compte n'y est pas ! Cette affirmation trouve tout son sens à la lecture du récent communiqué de presse de BPCE : « le niveau des fonds propres du Groupe BPCE dépasse nettement les exigences de fonds propres spécifiques fixés par la BCE ». Les patrons se moquent, encore et toujours, des salariés, n'en déplaisent aux signataires !

L'équipe **Sud-Solidaires**.

### « CEUX QUI NE BOUGENT PAS, NE SENTENT PAS LEURS CHAINES »\*

J'adhère au syndicat national **Sud-Solidaires**

Nom ..... Prénom.....

Affectation.....

Cotisation mensuelle (0,40 % du salaire net).....

Je m'engage à payer régulièrement ma cotisation

Fait à....., le..... Signature

\* Rosa LUXEMBOURG



Sud BPCE (Banques Populaires-Caisses d'Épargne)  
Section Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées—10 avenue Maxwell – 31100 Toulouse  
Tél : 05.62.16.37.69 ou 09.66.00.18.47 / E-mail : [sud.cemp@wanadoo.fr](mailto:sud.cemp@wanadoo.fr) / Site :  
[www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**



**Sud BPCE (Banques Populaires-Caisses d'Epargne)**

**Section Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées—10 avenue Maxwell – 31100 Toulouse**

**Tél : 05.62.16.37.69 ou 09.66.00.18.47 / E-mail : [sud.cemp@wanadoo.fr](mailto:sud.cemp@wanadoo.fr) / Site : [www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)**